Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901904-20260428-382026-DE

N° 38/2026 Commune de PLOUGONVELIN

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	**Séance du 28 avril 2026** **OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS EXTERIEURS AU SEIN DU SPIC DE BERTHEAUME**
DATE DE CONVOCATION : Le 22 avril 2026 **DATE D'AFFICHAGE** : Le 22 avril 2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS** : - En exercice : 27 - Présents : 24 - Votants : 27	L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Kéraudy, sous la présidence de M. Stéphane CORRE, Maire. Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de : M BEGOC qui a donné procuration à Mme SAUNIER PRENVEILLE M CHAMPEAU qui a donné procuration à M CORRE Mme SAUVAGE THIBOUVILLE qui a donné procuration à M PRUNIER M CALVARIN a été nommé secrétaire de séance

Par délibération n°28 du 9 avril 2026, le Conseil a désigné les conseillers membres du conseil d'exploitation du SPIC de Bertheaume.

Les statuts de la régie SPIC de Bertheaume précisent en effet que les membres du conseil d'exploitation sont désignés par le conseil municipal sur proposition du maire.

Le maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la désignation des 3 membres extérieurs du Conseil d'Exploitation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner membres extérieurs du Conseil d'exploitation du SPIC :

- Maxime GAUDISABOIS, association Bertheaume,
- Eric PARISET, association AGASM,
- Kevin GUEGUEN, association Ty Bonheur.

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa publication le et de sa transmission au représentant de l'État le
Le Maire, Stéphane CORRE

Fait et délibéré à PLOUGONVELIN,
Le 28 avril 2026
Le Maire, Stéphane CORRE

MAIRIE DE PLOUGONVELIN (Finistère)